

Interreg



Sudoe

HOSPITAL SUDOE 4.0

European Regional Development Fund

16 septembre 2022

Séminaire de clôture du
projet Hospital Sudoe 4.0

ESTIA, Bidart (64)



La démarche ETE

Effacité et Transition Energétique en Santé

Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine



Effacité Transition
Energétique en Santé

*Pays de la Loire
Nouvelle aquitaine*



Efficacité **T**ransition
Energétique en Santé

Pays de la Loire



Accompagnement régional des bâtiments de santé et médico- sociaux à l'**E**fficacité et **T**ransition **E**nergétique

Pays de la Loire



Depuis les Pays de la Loire

Présentation de la [MAPES](#)



Une Mission d'Appui
au service de la Performance
des Etablissements et Services
sanitaires et médico-sociaux
Pays de la Loire

Structure régionale proposant une **Mission d'Appui à la Performance des Etablissements sanitaires et Services médico-sociaux**.

Financée par l'**Agence Régionale de Santé (ARS)** des Pays de la Loire et copilotée par les fédérations sanitaires et médico-sociales.

Juridiquement rattachée au CHU de Nantes.

Cible la montée en compétence des professionnels de santé sur différentes thématiques, dont le développement durable incluant l'**Efficacité** et la **Transition Energétique (ETE)**.

Modalités d'action



Informer



Former



Partager



Outiller



Accompagner

+ Aider à financer



Depuis les Pays de la Loire

Quelle est la cible ?

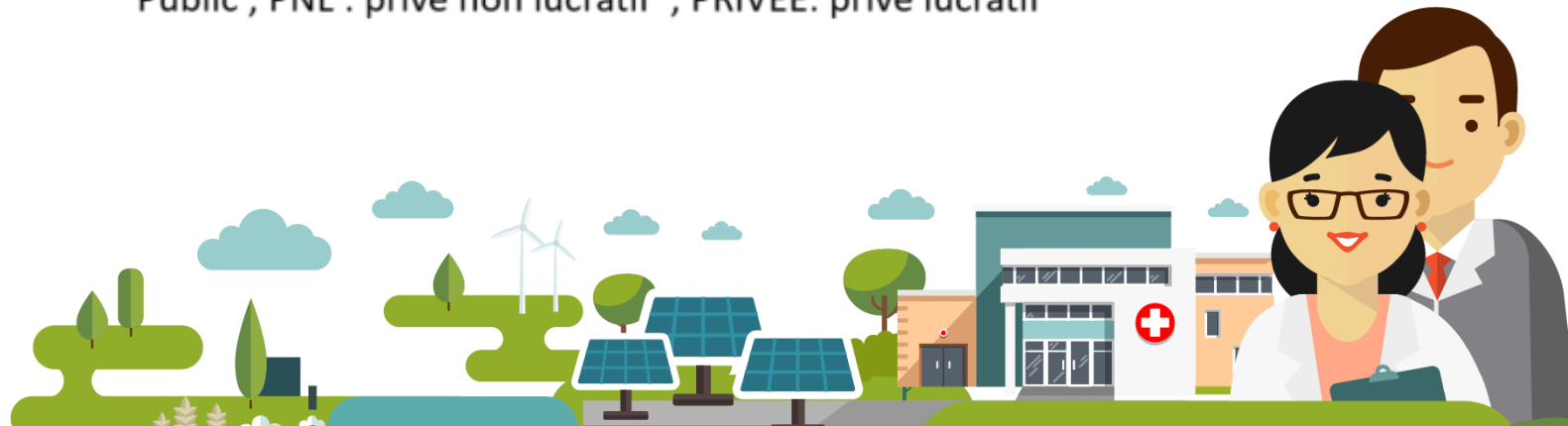
5 départements

$$\begin{aligned}
 \text{ES} &\approx 6\,200\,000 \text{ m}^2 + \text{ESMS} \approx 5\,200\,000 \text{ m}^2 \\
 &= \\
 &\approx 11\,400\,000 \text{ m}^2 \text{ soit } \approx 11,4 \text{ km}^2
 \end{aligned}$$



44	PUBLIC	110	21%	535	33%
	PNL	393	73%		
	PRIVEE	32	6%		
49	PUBLIC	98	18%	355	22%
	PNL	236	44%		
	PRIVEE	21	4%		
53	PUBLIC	73	14%	162	10%
	PNL	81	15%		
	PRIVEE	8	1%		
72	PUBLIC	74	14%	244	15%
	PNL	153	29%		
	PRIVEE	17	3%		
85	PUBLIC	135	25%	337	21%
	PNL	186	35%		
	PRIVEE	16	3%		
REGION	PUBLIC	490	30%	1633	100%
	PNL	1049	64%		
	PRIVEE	94	6%		

Public ; PNL : privé non lucratif ; PRIVEE: privé lucratif



201  Etablissements
sanitaires

1432  Etablissements
médico sociaux

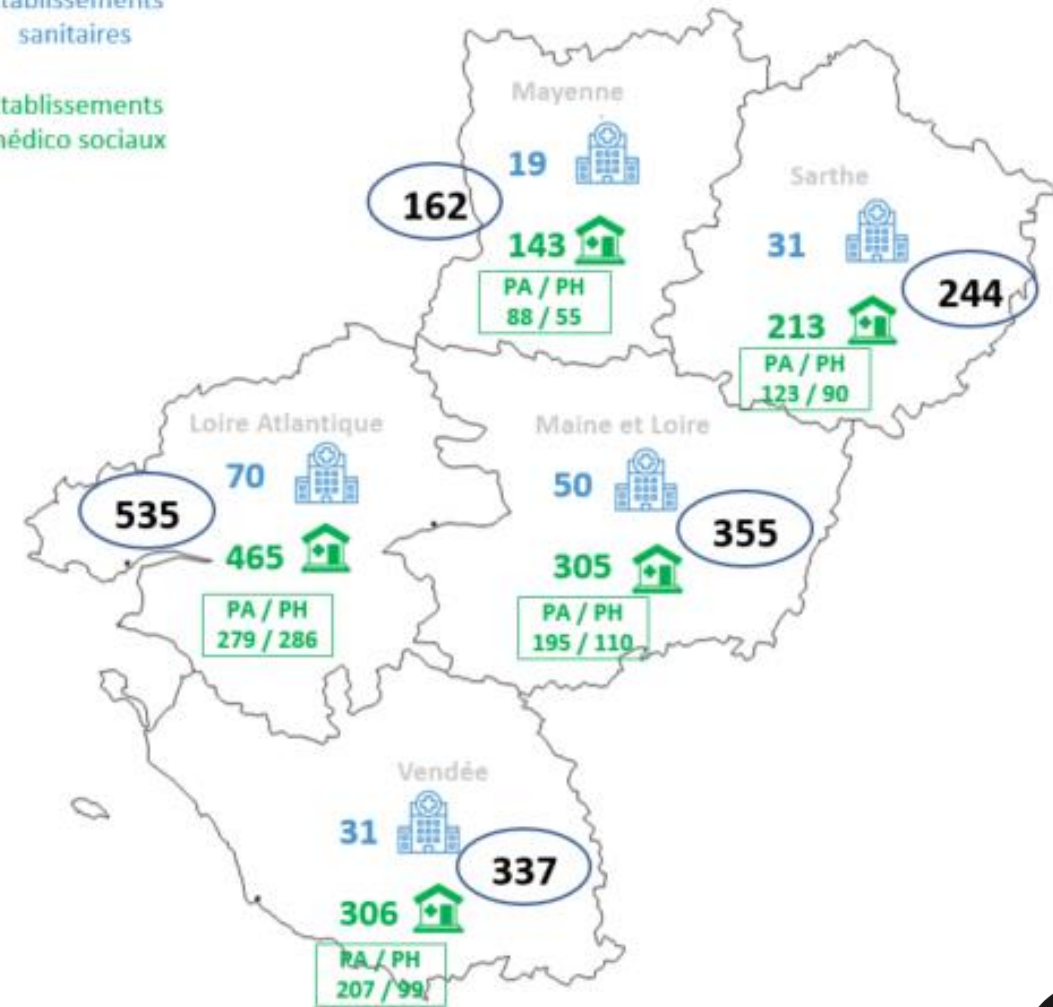
PA / PH
892 / 540

1633

Depuis les Pays de
la Loire

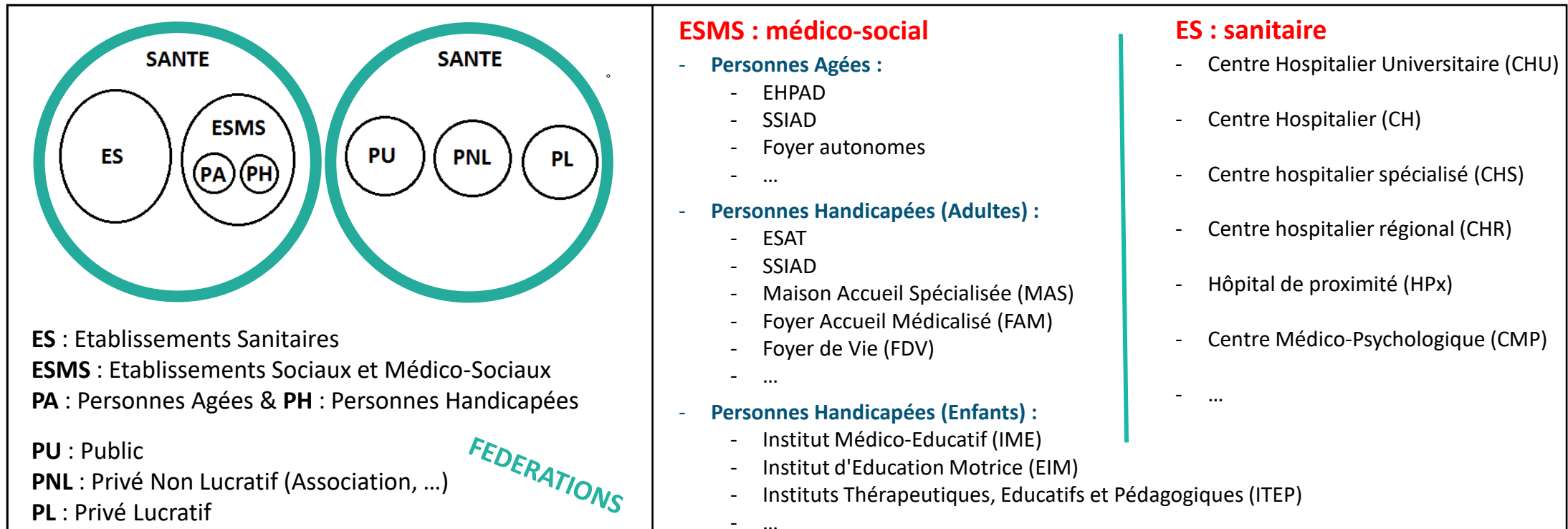
Quelle est la cible ?

1633 structures sanitaires et
médico-sociales



Quelle est la cible ?

MONDE DE LA SANTE : Catégories & Statuts



ENERGIE en GENERAL :

Général : H24/7J & Besoins importants en : ECS / CHAUFFAGE / EAU / CLIMATISATION

ESMS (sauf ESAT) : Peuvent-être « assimilés » à du logement collectif (petite cuisine & laverie)

ES : Peuvent-être « assimilés » à de l'industrie (blocs, oxygène, air comprimé, blanchisserie, ...)

Service énergie interne : **ES : Oui** (agents « spécialisés ») & **ESMS : Non** (« agents non spécialisés »)



Depuis les Pays de la Loire

Genèse du dispositif



Dynamique régionale singulière

sur le thème de l'**E**fficacité et **T**ransition **E**nergétique (ETE) en santé

menée sous l'égide de l'ARS Pays de la Loire

grâce à l'appui de partenaires clés

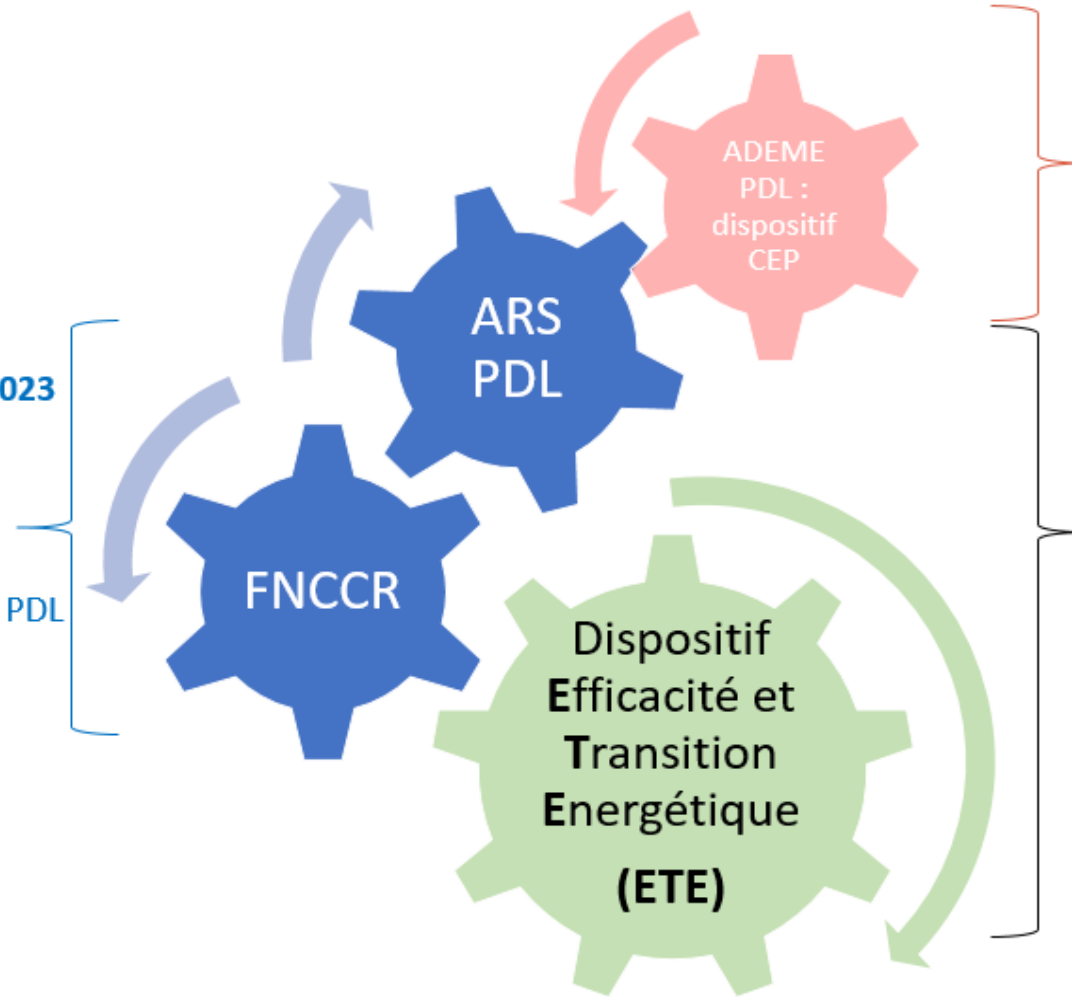
depuis juin 2018



Depuis 2018,
un **cap régional** clair
Et **des partenaires** qui évoluent

Jun 2021 – Décembre 2023

Convention PENSEE
Economies de flux
Portage MAPES
Cofinancement FNCCR/ARS PDL
Programme ACTEE



Jun 2018 – Mai 2021

Dispositif CEP
Conseiller en Energie Partagé
Portage MAPES
Cofinancement ADEME/ARS PDL
Accord Cadre ARS-ADEME PDL

A compter de Jun 2021

Dispositif Régional
Efficacité et Transition Énergétique ETE
Portage MAPES en lien avec les
territoires
Coordinateur Régional ETE (CRETE)
**Conseillers en Maitrise de l'Energie
(CME) dans chaque territoire**

Après 2023 ?

Des pistes (AMI CTEES,
programme CEE, ...)



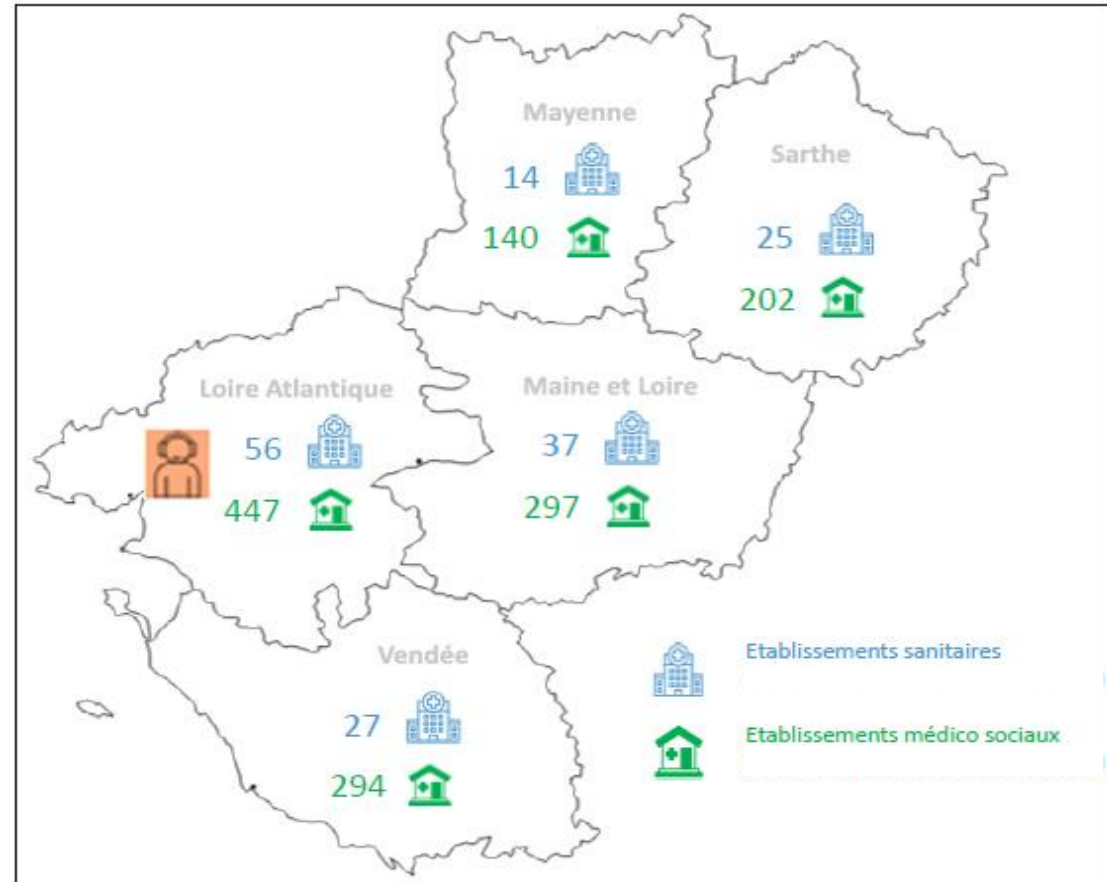
De Juin 2018 à mai 2021

2 partenaires

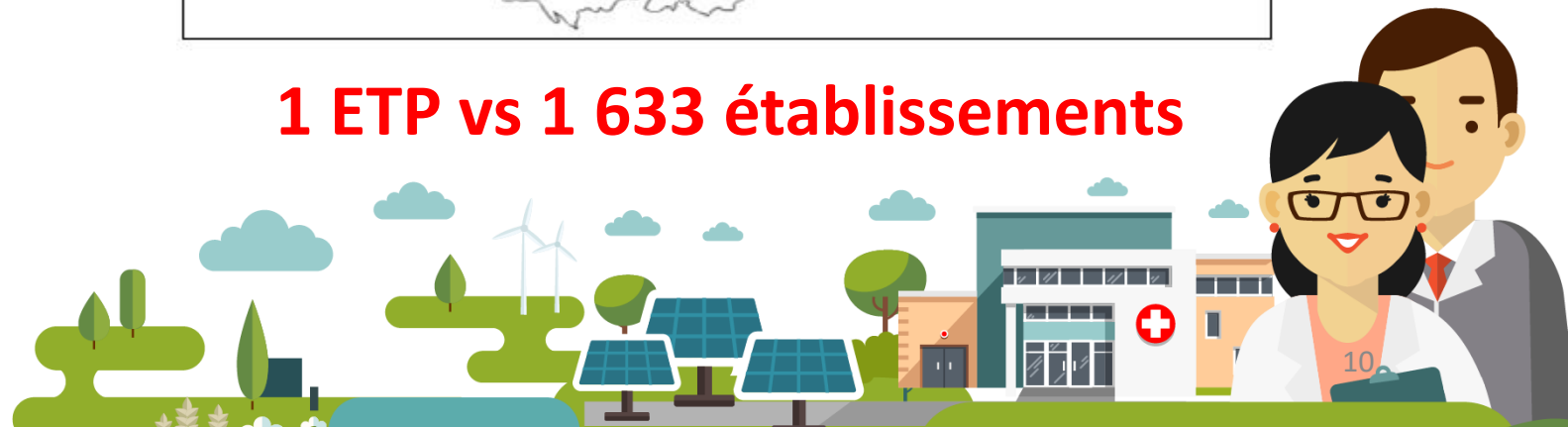


1 porteur : la MAPES

1 CEP Conseiller en Energie Partagé
pour mettre en place un dispositif
d'accompagnement, de formation et
montée en compétences



1 ETP vs 1 633 établissements



Méthode : Le nécessaire changement d'échelle

Pourquoi ?

Quels **besoins** des 1633 bénéficiaires finaux ?

Quelle **offre de services** proposer ?

Quels **acteurs** ?

Comment **dimensionner** ?

Comment **mailler le territoire** et apporter de l'expertise en **proximité** ?

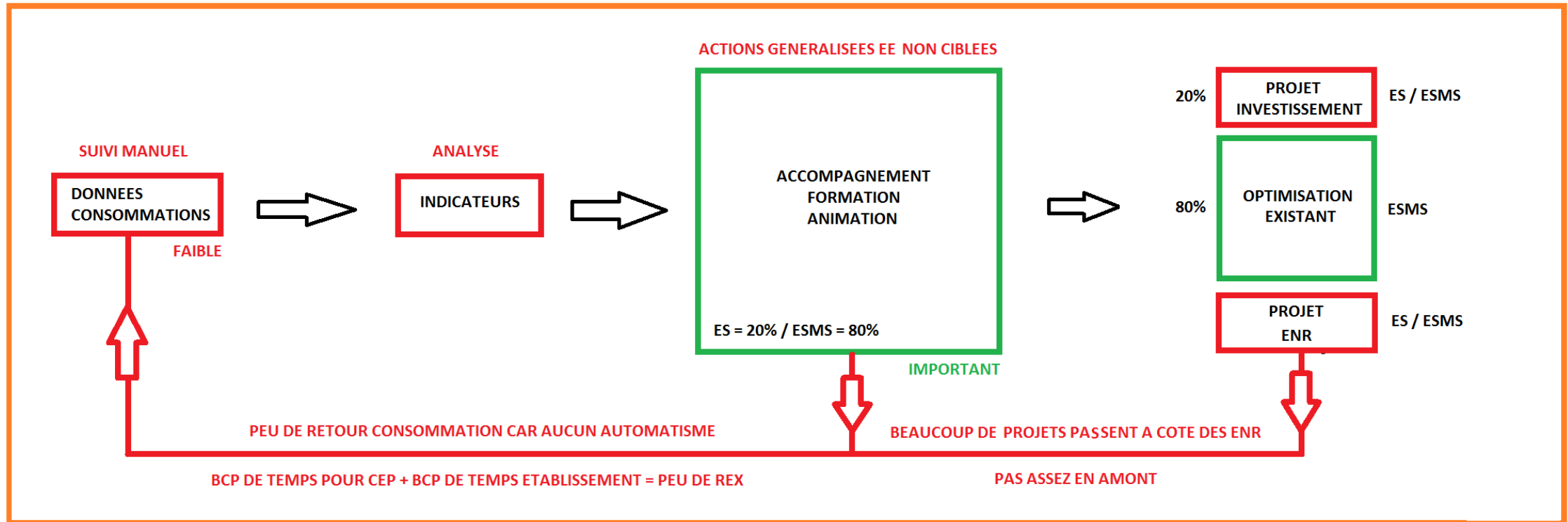
Quels **financements** ?

Les réponses (en partie) dans le dispositif régional
Efficacité et **T**ransition **E**nergétique (**ETE**) en santé



Limites « Dispositif CEP » : constat au bout de 3 ans

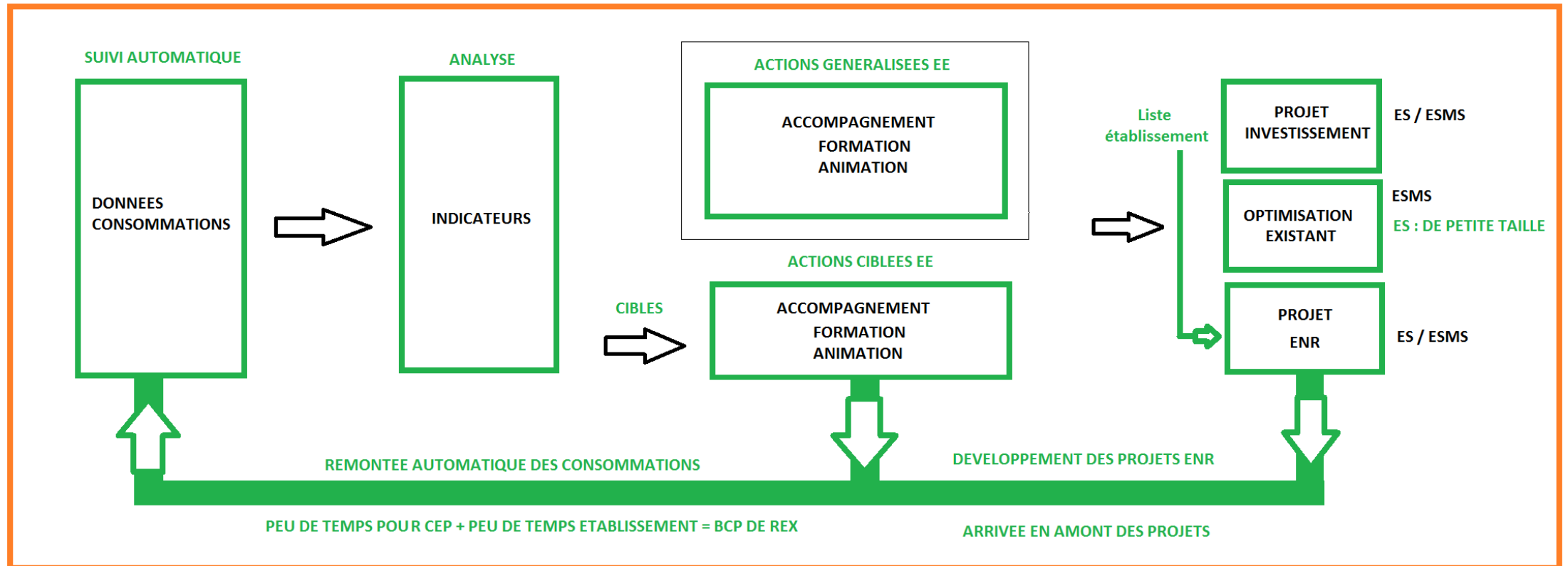
SITUATION ACTUELLE - 1 CEP



PEU DE RETOURS SUR LES ACTIONS REALISEES !!!

Limites « Dispositif CEP » : quelles perspectives ?

SITUATION OPTIMISEE - X ressources humaines (CEP, ...)



2 enjeux

Méthode :
Le nécessaire
changement d'échelle

Passage
à 7 ETP

1. Gagner en force d'accompagnement et en proximité des 1633 structures sanitaires et médico-sociales (bénéficiaires finaux) de la région PDL
=> Une réponse x 5 Conseil.er.ère.s en Maitrise de l'Energie (CME) qui accompagnent **individuellement** un plus grand nombre de bénéficiaires finaux, en gardant une qualité de services
2. Coordonner l'action régionale et développer une offre services qui garantisse le **passage à l'action** et l'atteinte a minima des **objectifs du décret tertiaire**.
=> Une réponse x 2 coordinat.eur.ice.s du dispositif ETE : animation, création des outils régionaux, formation, marchés groupés, reporting envers national...



Le projet ETE, dans deux régions, Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire.
Même logo, même charte graphique.

Méthode :

Créer un dispositif pilote

Avec la FNCCR comme nouveau
partenaire

Projet FNCCR / ARS

« Convention

PENSEE »



De juin 2021 – sept. 2023



Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies

Méthode :

Créer un dispositif pilote

Avec la FNCCR comme nouveau
partenaire

Présentation de la FNCCR

- **Présentation** : Association regroupant tous les types de personnes publiques - collectivités territoriales, entreprises et établissements publics
- **Bénéficiaires finaux** : 60 millions d'habitants rattachés à ces collectivités
- **850 adhérents**
- **Rôle** : Accompagnement à l'organisation technique, administrative et financière des services publics locaux en réseau :
 - **Energie (électricité, gaz, chaleur et froid, EnR et MDE),**
 - Eau et assainissement,
 - Numérique,
 - Economie circulaire



Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies

Méthode :

Créer un dispositif pilote

Avec la FNCCR comme nouveau
partenaire

Présentation
de la FNCCR

- **Offre de services** : Représentation, animation, conseil...
- **Adhésion** : Ouverte aux collectivités, entreprises et établissements publics
Gouvernance et financement 100 % publics
- **Contacts** : fnccr@fnccr.asso.fr
- **Lien vers site internet** : <https://www.fnccr.asso.fr/>



La convention PENSEE au service du dispositif ETE



Un dispositif



Porté par



Financé par



En partenariat avec



Projet FNCCR
/ ARS
« Convention
PENSEE PDL »

Budget
Aides
Reste à
charge

1
Projet FNCCR / ARS
« Convention PENSEE PDL »

Un projet à **3,5 millions euros** sur la période Juin2021-Fin 2023

Aidé financièrement par 2 enveloppes :

- Une enveloppe financière FNCCR : 1 million €
- Une aide complémentaire ARS PDL : 1,5 Millions €
- Reste à charges des bénéficiaires finaux : 1 million €

Des aides aux ressources humaines, accompagnement décret tertiaire, études énergétiques, outils et instrumentations.

	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes techniques : 1,9 millions €uros 60% aide Dont FNCCR : 647 K€ Dont ARS : 537 K€
	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources humaines 1 millions €uros 100% aide Dont FNCCR : 231 K€ Dont ARS : 793 K€
	<ul style="list-style-type: none"> • Outils 354 K€uros 50% aide Dont FNCCR : 121 K€ Dont ARS : 67 K€
	<ul style="list-style-type: none"> • Moe 0 K€uros
	<ul style="list-style-type: none"> • Frais fonctionnement 102 K€uros 100% aide Dont ARS : 102 K€



La convention PENSEE ou Comment « marier » le secteur de la Santé à celui des collectivités ?

Projet FNCCR / ARS
« Convention PENSEE PDL »

Création de **binômes de territoire** « mariant » le secteur de la **Santé** avec celui des **collectivités** / autorités organisatrices de la distribution d'énergie (**AODE**)

Les acteurs :
en région
et dans les
5 territoires

11 partenaires territoriaux répartis sur les 5 départements

- 6 centres hospitaliers
- 5 AODE/syndicats d'énergie

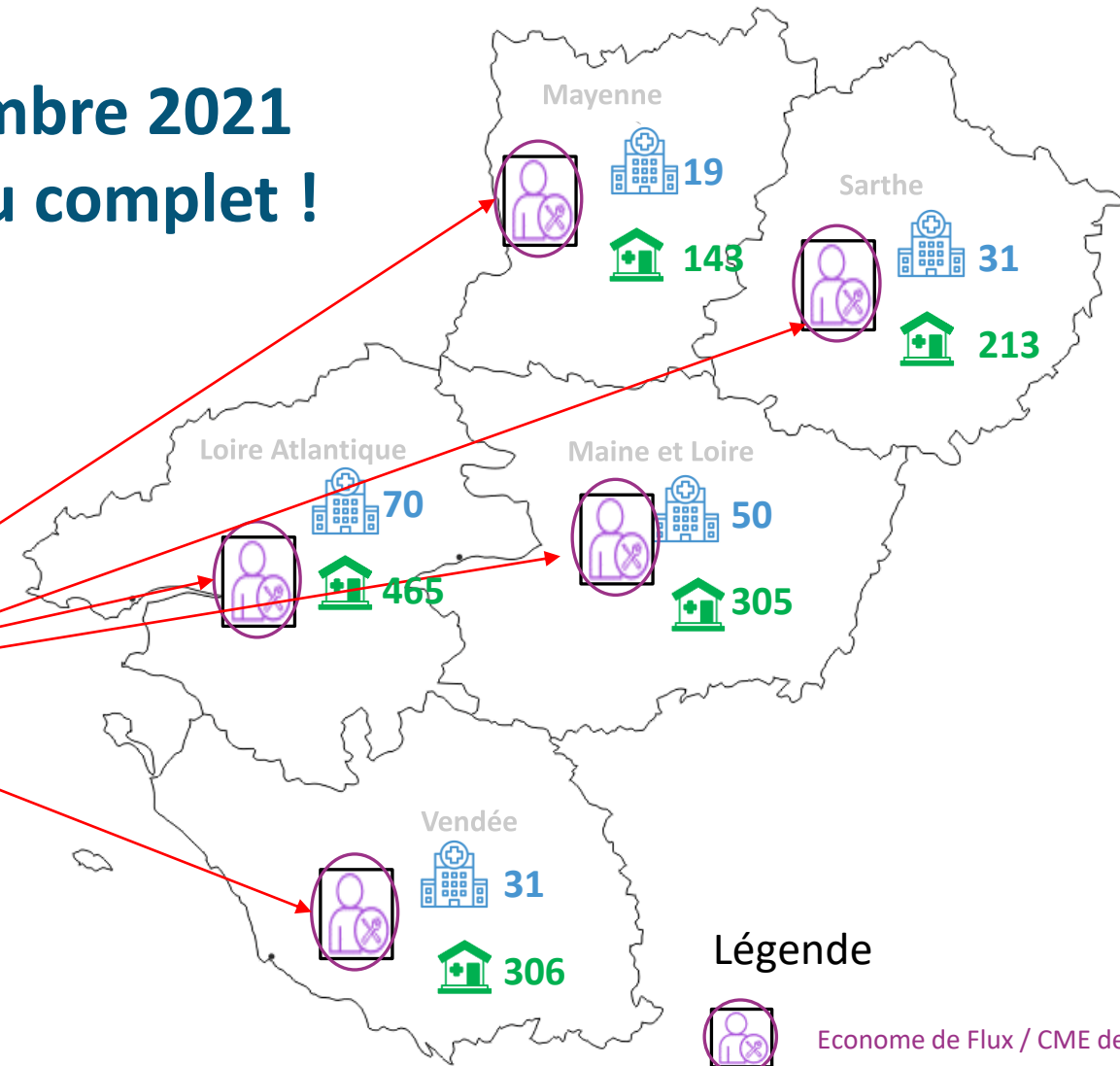
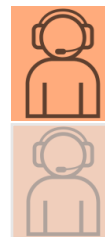


Depuis septembre 2021 L'équipe ETE au complet !

Méthode :

La convention PENSEE a permis le 1er changement d'échelle : celui des RH

Ancrage territorial



Légende



Economiste de Flux / CME de territoire



Economiste de Flux (Coordinateur - CRETE)



Economiste de Flux (Chargée de mission ETE - CMETE)



L'équipe ETE en Pays de la Loire



COORDINATION REGIONALE

Yoann LELOUTRE

yoann.leloutre@mapes-pdl.fr

02 53 48 29 36



COORDINATION REGIONALE

Lucie LE FLOCH

lucie.lefloch@mapes-pdl.fr

02 53 52 63 93



Aide à la coordination ETE

MAPES (quotité 10%)

Laurent BIZIEN

02 40 08 70 02



LOIRE ATLANTIQUE

Benjamin CHOBLET - CME 44

benjamin.choblet@sydela.fr

07 88 95 91 13



MAINE ET LOIRE

Quentin CHATELAIS - CME 49

quentin.chatelais@chu-angers.fr

06 65 80 75 08



SARTHE

Mel ANKOU - CME 72

mankou@ch-lemans.fr

07 86 79 06 92



MAYENNE

Gustavo LEITE PINTO- CME 53

gustavo.leitepinto@chlaval.fr

07 56 06 12 07



VENDEE

Reda HAJJAR - CME 85

reda.hajjar@ght85.fr

06 48 80 86 70



Projet FNCCR
/ ARS
« Convention
PENSEE PDL »

Les
bénéficiaires

Cible à fin 2023 :

235 établissements bénéficiaires finaux **accompagnés**

soit 385 bâtiments ciblés pour 235 établissements

= 15% de la cible régionale



Les objectifs de l'accompagnement

Engager une démarche de développement durable

- ✓ Réduire vos consommations d'énergie et donc votre facture
- ✓ Réduire votre impact sur l'environnement
- ✓ Répondre au Décret Tertiaire et autres réglementations



Mettre l'énergie au cœur de vos futurs projets

- ✓ Aide à la décision et outil de suivi énergétique
- ✓ Engager une démarche de l'énergie durable
- ✓ Vous rendre autonome dans la gestion de votre Energie



Synthèse des accompagnements

Votre
projet
Energie

Projet
d'efficacité
énergétique



Projet EnR



Structuration du projet
*Accompagnement + Suivi énergétique
simple + Sensibilisation*

- Réalisation : Conseiller Maitrise Energie
- Aide financière : 100%.

Réglages des équipements
Plan d'actions « Quick Win » (de 7 à 15%)

- Réalisation : Conseiller Maitrise Energie
- Aide financière : 100%

Etudes énergétiques
Plans d'actions « Travaux lourds »

- Réalisation : Bureau d'études
- Aide financière : Jusqu'à 60%

Outils / instrumentations
Compteur, GTB, Remontée des factures, ...

- Réalisation : Bureau d'études
- Aide financière : Jusqu'à 50%

Travaux d'investissement

- Réalisation : Expert de l'énergie
- Aide financière : CEE, Autres, ...

Energies Renouvelables
Solaire thermique, Géothermie, Bois, ...

- Réalisation : Réseau EnR / Bureau d'études
- Aide fin. : 70% étude + 45% Investissement

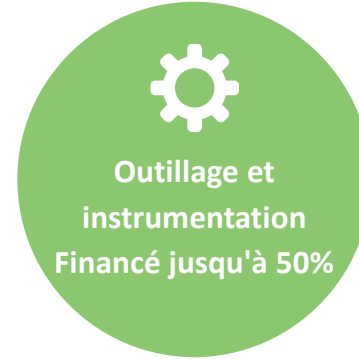
ETE : un accompagnement RH & Financier



Un Conseiller en maîtrise de l'énergie vous accompagne dans votre démarche d'efficacité énergétique pour réduire vos consommations d'énergie



Audit énergétique, Simulation Thermique Dynamique (consommation & inconfort été), Réglages équipements, Plan de comptage, ...



Installation, Maintenance & étalonnages de compteurs, Plate-forme de supervision, GTC, ...



Pas de financement ETE mais il existe d'autres leviers de financement comme les CEE, aides territoriales, ...



Pour candidater à ETE :

- Remplir 3 questionnaires
- Fournir vos factures d'énergie
- Signer une lettre d'engagement
- Remplir le flash Diag Energie
- Plan d'évacuation par niveau



L'accompagnement du CME (Axe RH)



Validation de votre candidature ETE

- Questionnaires 1
- Questionnaires 2
- Questionnaires 3
- Lettre engagement
- Flash Diag'
- Factures énergétiques
- Plan évacuation / niveau

1^{er} visite du CME sur site 1 jour

- Présentation
- Offre de service
- Visite du site
- Pose des sondes
- Retour « à chaud »

Rédaction
des rapports
Environ 1 mois



Réunion de restitution Environ 2h00

- Etat des lieux
- Sondes (courbes)
- Questions / Réponses
- Plan d'actions
- Suivi énergie

Points d'avancements (PA) Environ ½ jour

Tous les 2 mois :

- Evolution « Q/R »
- Evolution « Suivi Energie »
- Evolution « Plan d'actions »
- Une réunion avec le prestataire maintenance externe

METTRE EN PLACE LE PLAN D' ACTIONS « QUICK-WIN »

Actions à zéro ou faible investissement pour réaliser de 7 à 15% d'économies d'énergie !

METTRE EN PLACE LE « SUIVI ENERGETIQUE »

Outil simple et efficace pour : consommations, indicateurs & année de référence ...

A envoyer
à J-7 avant
chaque PA

Une dynamique commune en trinôme : Direction + Maintenance + CME !



Détail des aides financières



Etudes techniques (jusqu'à 60%) :

- Analyse et consolidation des données pour le décret tertiaire (saisie OPERAT)
- **Audit énergétique** (analyse des factures, état des lieux, scénarios de travaux - calcul TRI)
- Etude et mise en place d'un contrat de performance énergétique (CPE)
- **Schéma directeur immobilier part énergie (SDIE) ou schéma directeur énergies de patrimonial**
- Aides à la programmation énergétique de projets, dimensionnement, étude plan de comptage
- **Simulation Thermique Dynamique** (été : Amélioration de l'inconfort estival // hiver : optimisation des consommations, ...)
- Diagnostics d'usage ou dédiés aux installations CVC (Actions à 0 ou faible investissement - Réglages : Besoin = Usage)
- **Accompagnement à la compréhension et optimisation des contrats d'exploitation** (Chauffage / Clim / Ventilation)
- Etude stratégique de type « Schéma Directeur Energétique » (SDE)

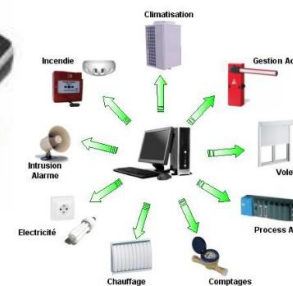


Détail des aides financières

Outillages / Instrumentation (jusqu'à 50%) :

- Equipements de mesure et de télé relève :

- Compteurs
- Sous-compteurs
- GTB / GTC



- Equipements d'affichage des consommations et d'information

- Equipements mobiles de diagnostic thermique

- Sonde de température
- Caméra IR (mutualisation)
- Enregistreur électrique (mutualisation)



- Outil logiciel : Remontée automatique des consommations énergétique sur une plate-forme



Offre de services de la mission ETE



Programme d'animation

- Formations
- Webinaires
- Journées techniques
- Journée régionale



Newsletter mensuelle

- Actu Energie
- Actu réglementaire
- Retours d'expérience
- Evènements Santé



Outils mutualisés

- Groupement d'achats
- Valorisation de CEE
- Logiciel suivi énergie
- Assistance CPE



Outils de suivi énergétique



Une base documentaire

ETE - Présentation de la « Base Documentaire »
Introduction et listing des onglets

[En savoir plus](#)

Une équipe ETE



Un
leitmotiv

Personne ne reste
sur le
quai de la gare





Efficacité **T**ransition
Energétique en Santé

Pays de la Loire



Accompagnement régional des bâtiments de santé et médico- sociaux à l'**E**fficacité et **T**ransition **E**nergétique

Pays de la Loire – LE REX



A 1 an : 1^{ers} retours d'expérience



1. Un dispositif plébiscité!
2. Une porte d'entrée efficace et immédiate : les « quick wins »
3. Un écosystème riche et complexe mais appréhendable
4. La captation des besoins au cœur du dispositif
5. Une fonction indispensable : la coordination régionale ETE
6. Les CME au plus prêt du besoin
7. Une diversité des compétences pour monter, piloter et pérenniser le dispositif
8. Une nécessaire vision d'ensemble pour une transformation pérenne
9. Une richesse : le (début du) décloisonnement du secteur de la Santé
10. Un dispositif encore incomplet : les pistes x3
11. Un dispositif à stabiliser



Un dispositif plébiscité !



Par les bénéficiaires finaux en région PDL :

- 333 établissements géographiques ont sollicité le dispositif ETE dont
 - ✓ 136 candidatures au dispositif d'accompagnement ETE (58 % de la cible à fin 2023)
 - ✓ 197 candidatures hors accompagnement au dispositif ETE

Sur les 136 candidatures à l'accompagnement 58% ont a minima reçu la visite d'un CME
(1 tiers de la cible à fin 2023)

Egalement par les autres régions (REX ++ de la MAPES) et le national



Une porte d'entrée efficace et immédiate : les « quick wins »

1 / Définitions « Quick-Wins »

Nous différencions 3 types de « **Quick-Wins** (Gagnant rapidement) » à mettre en place en parallèle :

- « **Quick wins - 0€** » : Investissement nul ou faible
- « **Quick wins - TRI < 6 mois** » : Investissement plus ou moins important mais TRI < 6 mois
- « **Quick wins - Financiers** » : Pas de gain énergétique (kWh) mais uniquement financier (contrats)

En général, ces actions permettent de réduire **rapidement la facture énergétique de 5 à 15 % !**

Par la suite, le but est que les **gains financiers générés** par ces 3 types de « Quick-Wins » **permettent d'investir dans des travaux de rénovation plus conséquents** (chaudières, vitrages, isolation, EnR, ...) !



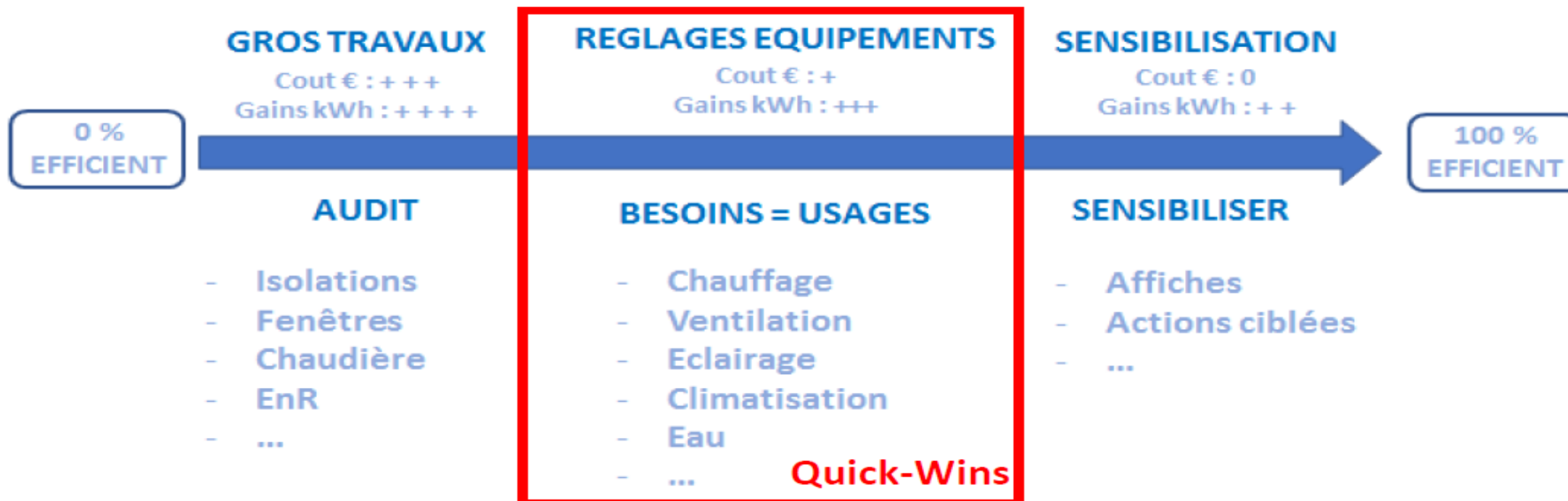
Une porte d'entrée efficace et immédiate : les « quick wins »



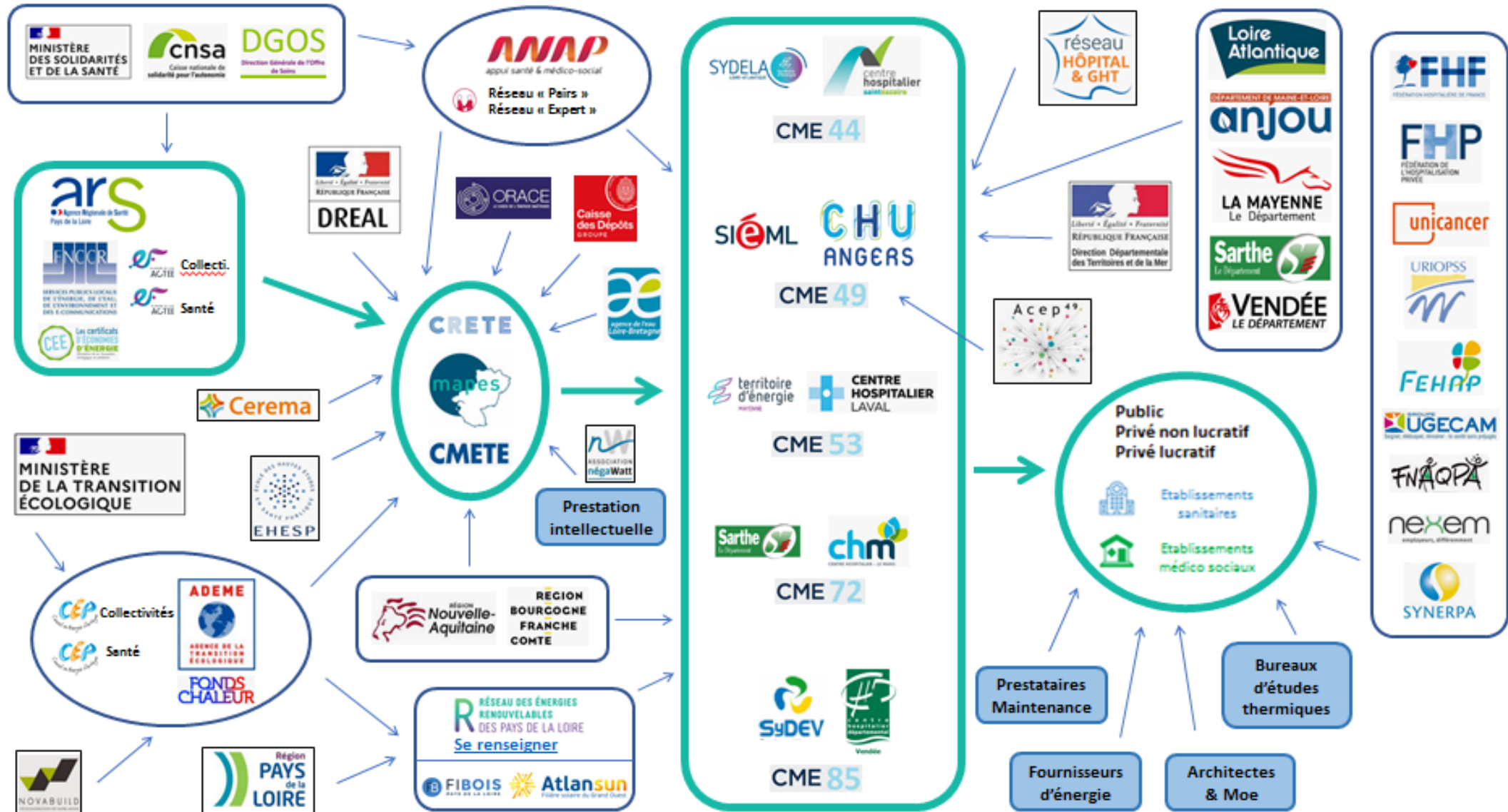
Efficacité **T**ransition
Energétique en Santé
Pays de la Loire

2 / Des « Quick-wins » pour tous ...

DANS LES BATIMENTS « NEUFS » OU « ANCIENS » :
LES ACTIONS D'EFFICACITE ENERGETIQUE PEUVENT SE DIVISER EN 3 PARTIES !
ELLES SONT A LA FOIS « DISTINCTES » ET « LIEES » !



Un écosystème riche et complexe mais appréhendable



La captation des besoins au cœur du dispositif



Des besoins divers du fait de la diversité des acteurs :

Bénéficiaires finaux

Accompagnants du dispositif ETE (CRETE, CME)

Financeurs

Les CME constatent un **décalage de maturité** entre les accompagnants (dispositif ETE) et les structures accompagnées sur le sujet des actions prioritaires à mener :

- Par exemple : difficulté à valider un audit énergétique pour les CME à ce stade
- Plus facile de parler des contrats d'exploitation à ce stade. Il nous aura fallu 1 an pour faire ce constat.

A l'échelle régionale, la coordination CRETE constate la différence entre les attentes des financeurs de passer à l'action et la maturité terrain. **Il faut un peu de temps et de la montée en compétences des bénéficiaires finaux pour rendre possible ce passage à l'acte.**



L'enjeu pour la CRETE et les CME est de donner un cap aux bénéficiaires finaux (la sobriété, efficacité, transition énergétique) avec méthodologie et pédagogie.

Une fonction indispensable : la coordination régionale ETE

La coordination régionale ETE en Santé en PDL :

- Est organisée à deux têtes
- A une place centrale dans le réseau des acteurs de l'ETE en Santé (cf. schéma précédent)
- A pour missions principales :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Création du tableau des indicateurs de suivi▪ Création d'outils pour la mutualisation régionale▪ Appui technique pour les CME▪ Appui à la mise en œuvre des CTEES (AMI ANAP/DGOS/CNSA) | <ul style="list-style-type: none">▪ Animation et communication au réseau ETE▪ Suivi du budget ETE et gestion des appels de fonds▪ Organisation journée régionale ÉTÉ |
|---|--|

Création d'une feuille de route régionale : objectif prioriser les actions en fonction de la demande des territoires et du retour terrain des CME pour offrir une offre de services au plus prêt des besoins réels de terrains.

Coordination des CME (réunion d'équipe, entretien individuel)

Coordination globale d'ETE (animation des COTEC, COPIL, comité inter-régional etc.)

Développement et mutualisation de l'offre de services



Les conseiller.ère.s au plus prêt du besoin



La proximité apportée par les Conseillers en Maitrise de l'Energie permet :

- De faire l'état des lieux indispensable pour mieux appréhender les besoins des bénéficiaires finaux (y compris parfois sur le développement durable)
- D'être le relais de la stratégie régionale ETE et de son offre de services
- De développer les mises en réseau du bénéficiaire final avec les acteurs 'Energie de son territoire
- Le reporting des données (patrimoniales et de consommations mensuelles)



Une diversité des compétences pour monter, piloter et pérenniser le dispositif



La complémentarité des compétences mobilisées est primordiale

- Technicité métier apportée par les fonctions de CRETE et CME (! complémentarité des CV)
- De l'expertise externe sur des thématiques spécifiques (ex. réseau des énergies renouvelables, BE expert en commissionnement, CPE, suivi et optimisation des contrats d'exploitation)
- Des compétences en management du changement (pour les accompagnants et accompagnés)
- Ingénierie de projet (compréhension du secteur Santé, recherche partenariale, vision stratégique)
- Compétence spécifique sur les règles de la commande publique



Une nécessaire vision d'ensemble pour une transformation pérenne

« Sortir la tête du guidon » et prendre du recul (*grâce à un tiers*) pour :

- Prendre en compte tous les paramètres nécessaires à la réussite d'une transition énergétique pérenne
- Avoir une vision d'ensemble
- Donner un cap et définir un calendrier
- Prioriser les actions à mener

⇒ La coordination régionale du dispositif ETE Pays de la Loire est accompagnée par un tiers dans cette prise de recul :
il s'agit de l'institut NEGAWATT et ENERTECH.

*Diagnostic des pratiques
Transition énergétique du
parc public*

4 composantes

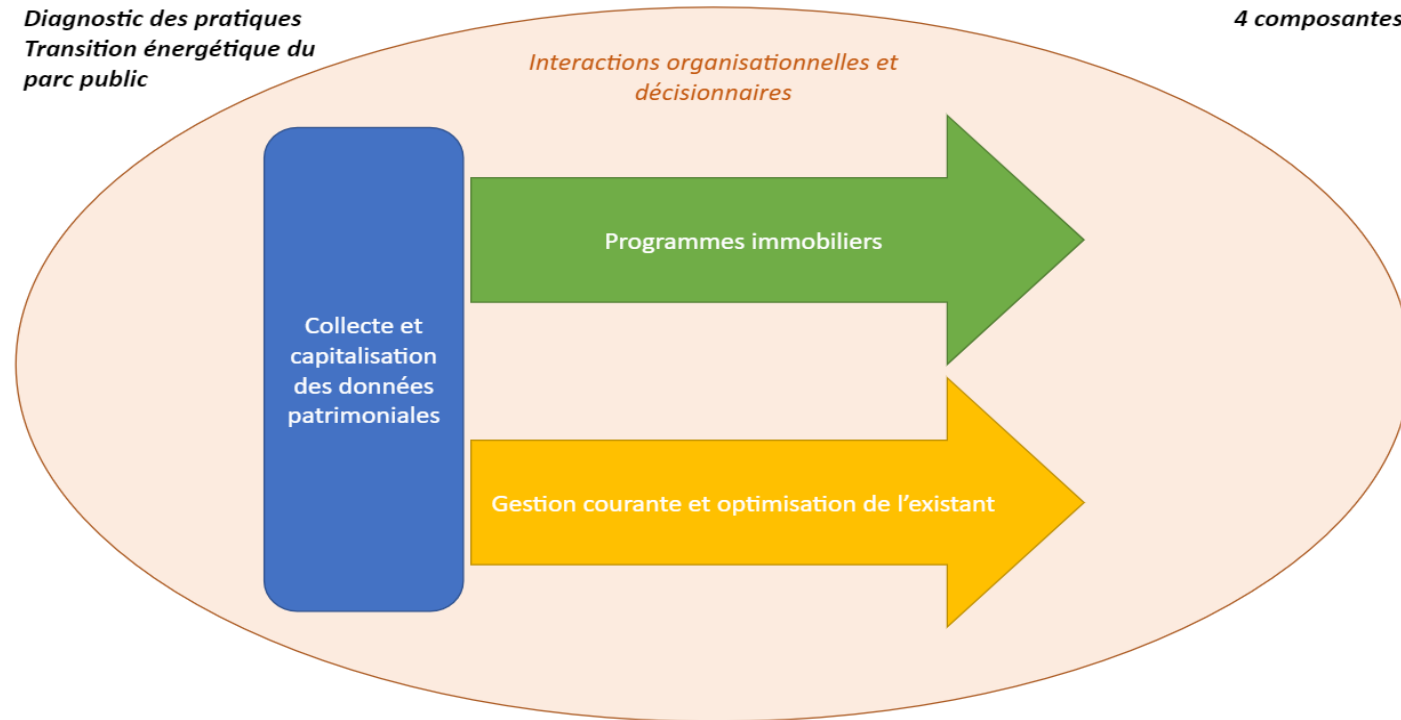


Schéma : Diagnostic des pratiques proposé par NEGAWATT au parc public



Une richesse : le (début du) découloisonnement du secteur de la Santé

Au sein des structures et des groupes/groupements

- **L'Energie rassemble !** Et met autour de la table direction générale, Finances, RH, Patrimoine/travaux, Technique, Achats, Informatique, ...
- **Cas des structures rattachées à un groupe :** réflexion de la stratégie Energie à l'échelle du groupe, du territoire de Santé

Vers l'extérieur

- **Ouverture sur le territoire vers les acteurs qui ont une à plusieurs longueurs d'avance sur le sujet de la MDE et/ou des EnR** (exemples : collectivités, AODE/SDE)
- **Opportunités d'agir concrètement** (ex. raccordement réseau de chaleur)
- **Auprès d'acteurs régionaux, nationaux** qui sont prêts « à miser » sur le secteur Santé (ADEME, FNCCR, CGDD, ...)



Un dispositif encore incomplet : les pistes (1 sur 3)

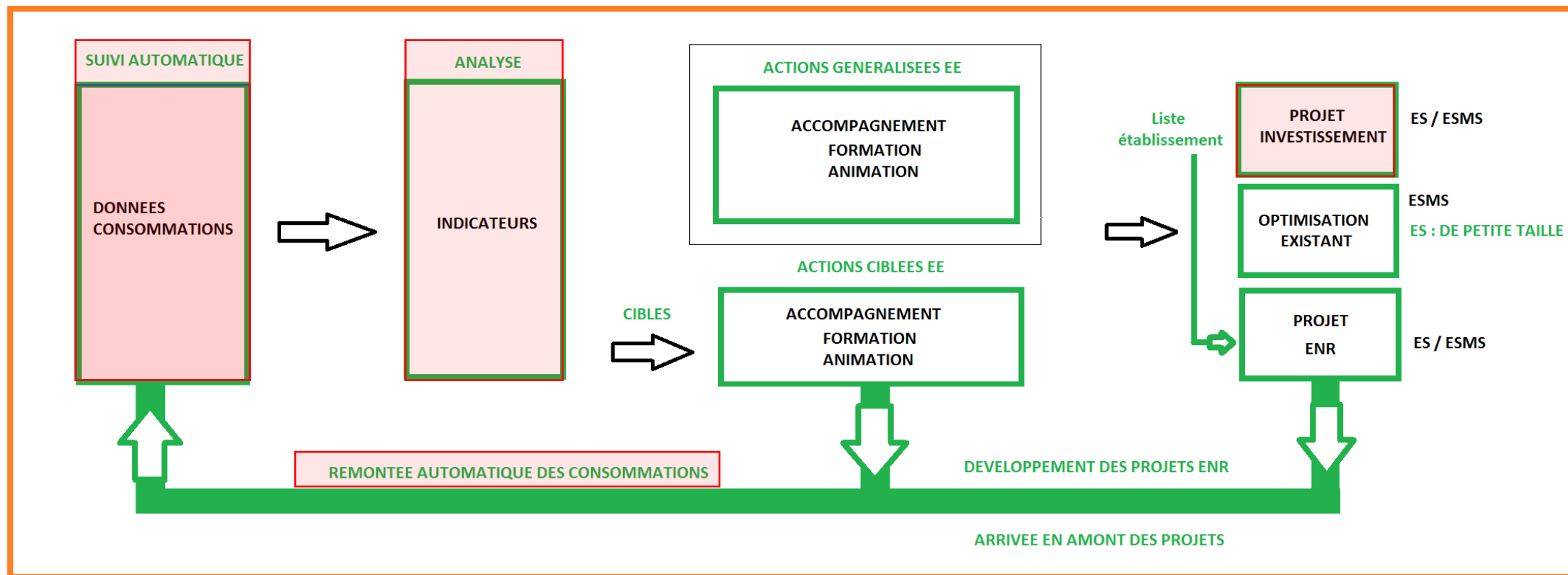
Le « big data » : **la donnée est encore insuffisamment collectée, exploitée, suivie, utilisée à des fins de pilotage.**

Soulève les besoins

- De procéder à l'état des lieux (données patrimoniale, équipements/process, instrumentation, logiciel)
- Du référentiel de collecte
- Questionner le besoin en instrumentation des structures
- De financement de l'instrumentation (si besoin avéré)
- De la montée en compétences des directions et services techniques sur le pilotage de la donnée Energie



Un dispositif encore incomplet : les pistes (1 sur 3)



Un dispositif encore incomplet : les pistes (2 sur 3)

La gestion des contrats (suivi, optimisation) et la mutualisation pour gagner en efficacité

- AMO suivi et optimisation des contrats d'exploitation
- AMP Contrat de Performance Énergétique
- AMO commissionnement
- Achats d'énergie
- Valorisation des CEE
- ...



Un dispositif encore incomplet : les pistes (3 sur 3)



**Avec une cible de 1633 structures et 5 CME de territoire :
à raison de 15 accompagnements par CME par an...
il faudra 20 ans pour toucher toutes les structures !!**

**Et c'est là qu'arrivent, entre autres, les CTEES !
(3 sur 6 recrutés en région PDL)**

Nécessaire changement d'échelle à prévoir pour dimensionner les ressources à la hauteur des enjeux :

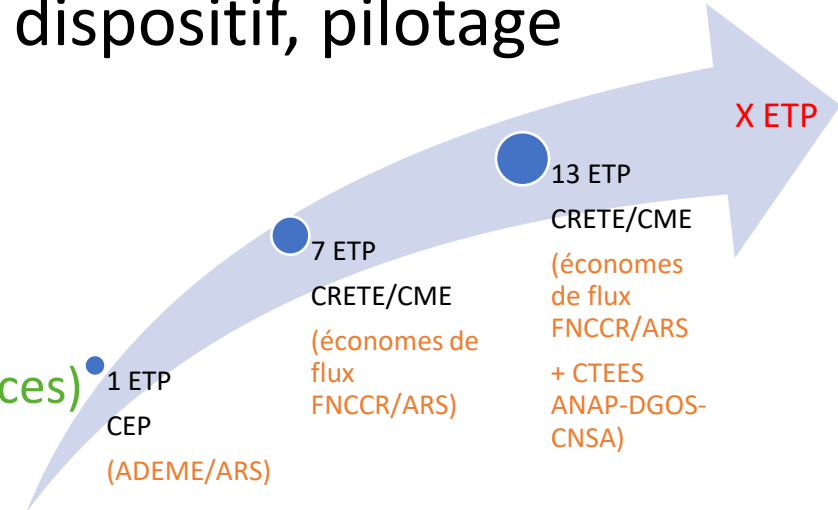
**Appuyer par de nouvelles ressources mutualisées
& Internaliser la compétence dès que c'est possible**



Un dispositif à stabiliser

Mener à bien chaque phases du projet : montage du dispositif, pilotage opérationnel dont évaluation et pérennisation

- **Gestion des ETP**
- **Montée en puissance du dispositif** (développement de l'offre de services)
- **Recherche de partenaires financiers** (limiter le reste à charge, donner des perspectives)
- **Définir le modèle économique qui pérennise l'action ETE à la fois dans les structures, à l'échelle des groupes/groupements de territoire et à l'échelle régionale**





Efficacité **T**ransition
Energétique en Santé
Nouvelle Aquitaine



**Accompagnement régional des bâtiments de santé et médico-
sociaux à l'Efficacité et Transition Energétique**

Nouvelle Aquitaine





Efficacité **T**ransition
Energétique en Santé

Nouvelle Aquitaine



Un réseau d'acteurs pour agir

1 Région : 2 projets



SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS

ACTEE Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique



CENTRE HOSPITALIER
DE **NIORT**
Votre santé, notre objectif

Une région / 12 départements

Etablissements de santé sur le territoire (public, privé non lucratif, privé)			SANITAIRE		MEDICO-SOCIAL	
	Somme des établissements	Nombre de lits et places	Somme des établissements	Nombre de lits et places	Somme des établissements	Nombre de lits et places
Charente (16)	180	10 797	20	2 231	160	8 566
Charente-Maritime (17)	307	18 254	42	4 065	265	14 189
Corrèze (19)	153	9 537	19	2 002	134	7 535
Creuse (23)	92	5 742	13	1 206	79	4 536
Dordogne (24)	208	13 894	30	2 935	178	10 959
Gironde (33)	519	38 684	95	11 453	424	27 231
Landes (40)	187	10 934	35	2 721	152	8 213
Lot-et-Garonne (47)	185	9 956	31	2 264	154	7 692
Pyrénées-Atlantiques (64)	342	20 859	61	6 131	281	14 728
Deux-Sèvres (79)	179	12 007	17	2 230	162	9 777
Vienne (86)	212	13 793	18	3 293	194	10 500
Haute-Vienne (87)	172	12 968	25	3 741	147	9 227
	2 736	177 425	406	44 272	2 330	133 153

ETE : 2 PROJETS EN AQUITAINE

1

Projet FNCCR / ARS

- Créer les **partenariats collectivités-établissements de santé** à l'échelle du territoire
- Accompagner la transition énergétique des établissements de santé (réalisation de travaux) en partenariat avec les collectivités

Périmètre :

- **Les établissements sanitaires et médico sociaux de santé public** et des EHPAD des collectivités

Moyens :

- Une enveloppe financière éligible de 1 Million d'euros
- Une aide complémentaire ARS NA 350 000 euros pour deux ans
- Des aides aux ressources humaines, accompagnement décret tertiaire, études énergétiques, et autres.

2

Projet CNSA / DGOS / ANAP

- Créer les **partenariats entre établissements sanitaires et médico-sociaux** à l'échelle d'un GHT ou d'un territoire
- Accompagner la transition énergétique des établissements de santé en partenariat avec les ARS et les acteurs du territoire

Périmètre :

- **Les établissements sanitaires et médico sociaux de santé public, privé, collectivités.**

Moyens :

- Une enveloppe financière éligible de 10 Millions d'euros par an pendant 4 ans au niveau national
- Un accompagnement technique des ARS
- Des aides aux ressources humaines 100% à 75%
- Des aides pour des études????

Deux solutions complémentaires

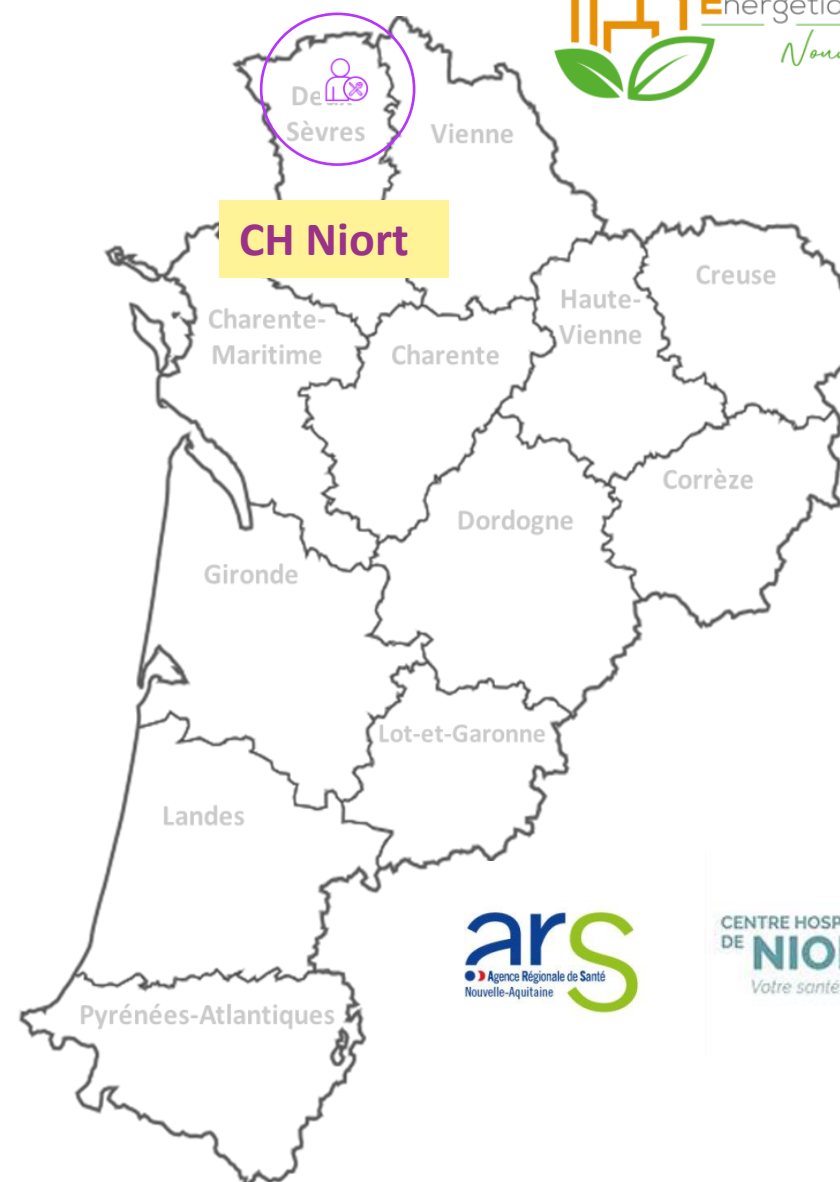
1. Processus organisé et « massifié » pour une transition énergétique réussie dans les Ets de Santé et Ets Médico-sociaux dans les GHT, dans les territoires et en région
2. Démarche qui vise à engager des établissements et des directions et les acteurs en interne des établissements vers la transition énergétique.
3. Projet qui permet de répondre au décret tertiaire obligatoire et à des attentes fortes
4. Démarche économiquement vertueuse : les entités des groupements y ont un intérêt financier à terme, avec des impacts énergétiques et climatiques et amélioration du confort d'été
5. Développer un réseau d'expert en énergétique spécifique au secteur de la santé (groupe froid, traitement d'air, confort d'été, équipements biomédicaux, blanchisserie, risques sanitaires ...) répartis sur l'ensemble du territoire et interlocuteurs de proximité.
6. Besoins de construire un réseau d'acteurs en région autour de notre secteur de la santé sur ces thématiques, connaissance des acteurs, des actions possibles, de voir quels projets commun, vers quels objectifs communs

Projet 1:



- **En région, en 2020 pas de dynamique sur la transition énergétique dans les établissements de santé**
 - Des **acteurs régionaux intéressés et volontaires** pour accompagner la FNCCR dans **la compréhension du secteur de la santé**
 - Nécessité de **tester les partenariats collectivités-établissements de santé** à l'échelle du territoire
 - S'appuyer sur des structures pionnières et volontaires pour favoriser le **décloisonnement d'acteurs et croiser le périmètre, les compétences, et modes d'interventions/d'actions** de chacun
- **Objectifs** :
 - Accompagner la transition énergétique des établissements de santé (réalisation de travaux) en partenariat ou soutien avec des collectivités (ou syndicats d'énergie)
- **Périmètre** :
 - Les établissements **sanitaires et médico sociaux de santé public**
- **Moyens** :
 - **La FNCCR a réservée** deux enveloppes du programme ACTEE pour cette expérimentation
 - Une enveloppe financière de **1 million d'euros pour chacune des Régions**
 - Des taux d'intervention ajustés spécifiquement pour ce projet pilote « Convention PENSE »

	SANITAIRE		MEDICO-SOCIAL		Total	
	Nombre d'établissements publics	Nombre de lits et places	Nombre d'établissements publics	Nombre de lits et places	Nombre d'établissements publics	Nombre de lits et places
Charente (16)	10	1 719	40	2 966	50	4 685
Charente-Maritime (17)	21	2 968	64	3 853	85	6 821
Corrèze (19)	11	1 450	48	3 417	59	4 867
Creuse (23)	8	862	34	2 473	42	3 335
Dordogne (24)	13	2 003	69	5 802	82	7 805
Gironde (33)	18	6 044	61	5 183	79	11 227
Landes (40)	14	1 627	87	5 429	101	7 056
Lot-et-Garonne (47)	12	1 520	42	3 019	54	4 539
Pyrénées-Atlantiques (64)	11	3 036	34	2 491	45	5 527
Deux-Sèvres (79)	9	1 755	69	5 391	78	7 146
Vienne (86)	6	2 508	35	2 715	41	5 223
Haute-Vienne (87)	15	2 982	53	4 619	68	7 601
	148	28 474	636	47 358	784	75 832



CH NIORT	CH ANGOULEME	CHU LIMOGES	CH PAU	Chu BORDEAUX	TOTAL
13	25	24	16	27	105



Econome de Flux



Econome de Flux (Coordinateur)

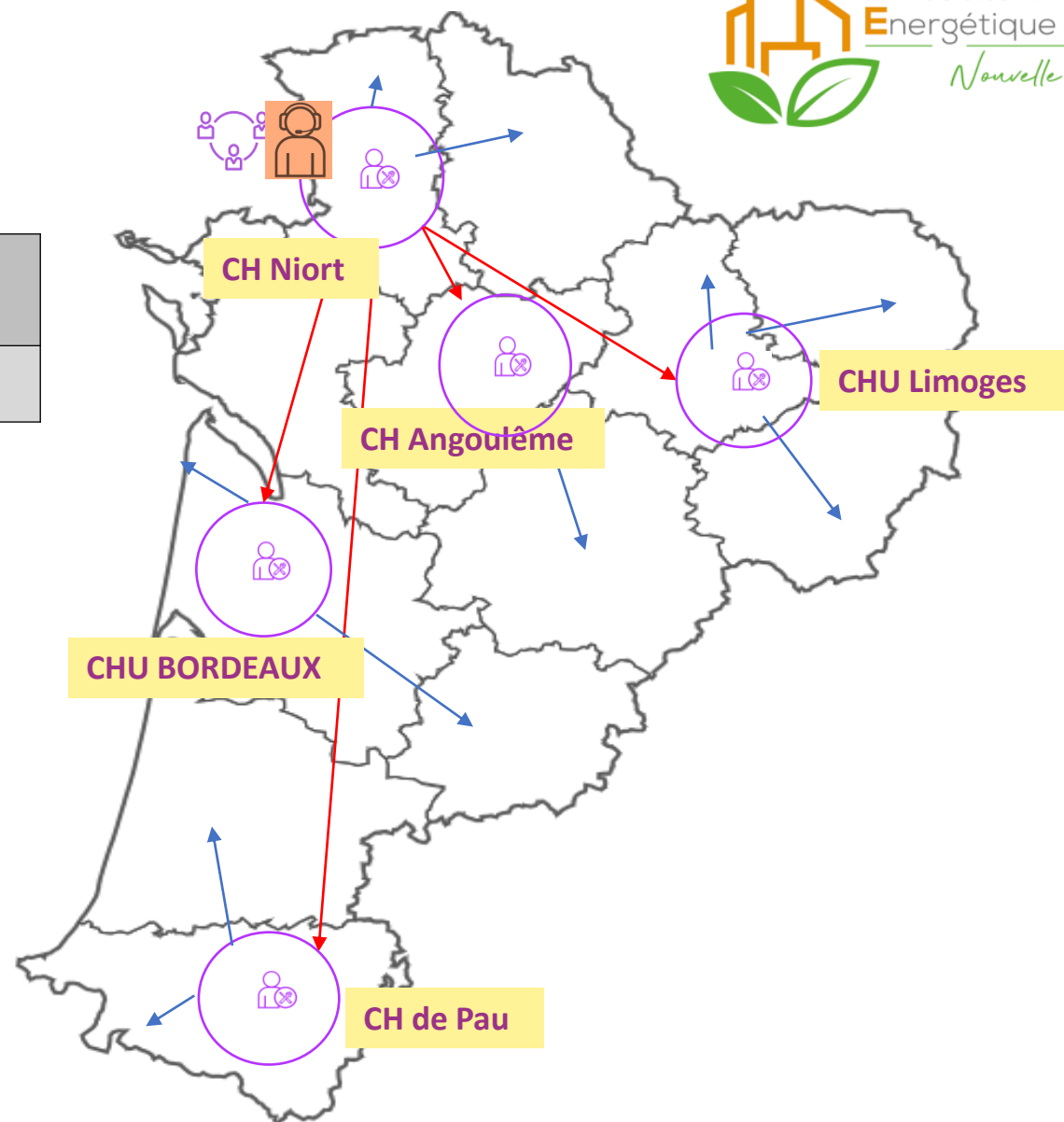
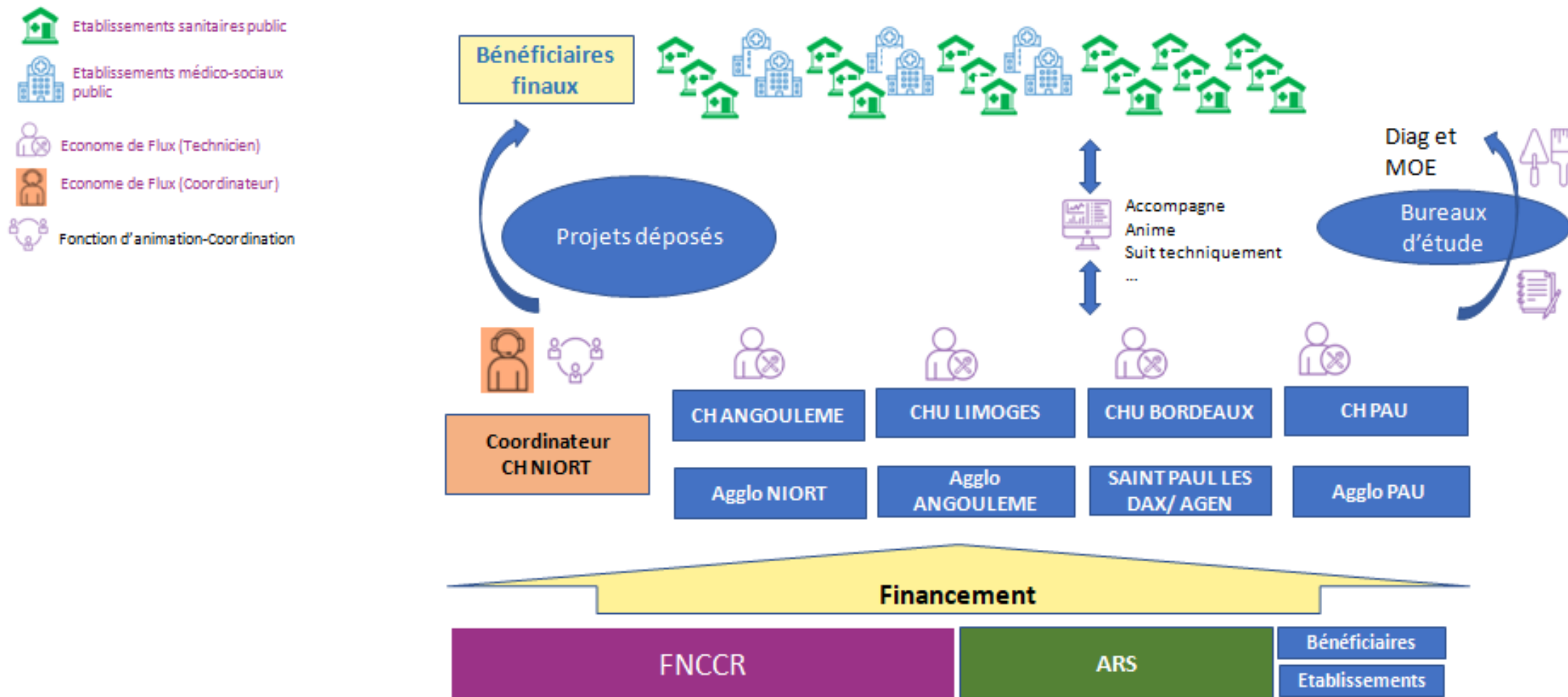


Schéma dispositif régional : Efficacité et Transition Énergétique (ETE en Santé) en Nouvelle Aquitaine

Actions et travaux de performance énergétique



Intérêts pour les établissements en Région :

- **Pour les établissements bénéficiaires :**
 - D'obtenir un **accompagnement** de l'économe de flux, des **aides financières aux études, outils et Maitrise d'Œuvre pour la réalisation de travaux (d'ici 2023)** sur une partie de son patrimoine « médico social »
 - De répondre au **décret tertiaire** avec une aide technique et financière
 - De s'engager dans un **projet de transition énergétique** collectif (partage et échange d'expériences)
 - D'accéder à des outils de **montée en compétence** (formation)
- **Pour les établissements membre du groupement** - en plus des intérêts précédemment cités- :
 - De participer à un **projet** de transition énergétique **régional**
 - Consolider des **liens entre collectivités et établissements de santé** qui souhaiteront s'engager (mutualisation et ancrage territorial)
 - De construire un projet commun en **d'autre partenaires potentiels** (Conseil Régional, ADEME, ARS...)

Les missions de l'économiste de flux: FNCCR

- **Définition des besoins** et réalisation d'un **état des lieux énergétiques** (≠ audit énergétique)
 - Visite sur site, mesures de température, caméra thermique
 - Analyse des factures énergétiques
- **Sensibilisation** sur les optimisations rapides
 - Gestion et régulation du chauffage, de l'éclairage, la ventilation, la distribution ...
 - Isolation des points singuliers, diminution des températures de consignes
- **Accompagnement sur le décret tertiaire**
 - Présentation du décret et de la méthodologie
 - Remontées de consommations pour certains sites
- **Accompagnement d'études énergétiques plus poussées** par prestataires externes (audits, STD, schéma immobilier « énergie » ...)
 - Participation au cahier des charges, avis sur les devis
 - Lecture critique des rapports, participation aux réunions de restitution
- **Recherche des financements** possibles (CEE, ADEME, banque des territoires)
- **Accompagnement en phase MOE et travaux**
 - Participation à la programmation
 - Suivi des études en phase conception et du bon respect des exigences en phase chantier puis exploitation

Descriptif des axes de financement



Un(e) économ(e) de flux est pluridisciplinaire sur les projets de rénovation énergétique (profil technicien/ingénieur) avec des compétences techniques/juridiques/financières.



- Etudes techniques : audits énergétiques, simulations thermiques dynamiques, schéma directeur immobilier...
- Ressources humaines : recrutement d'économ(e)s de flux, prestations intellectuelles externalisées (ex : BE pour enregistrer les données OPERAT)
- Outils : Appareils de mesure et de relève (caméra thermique, compteurs...), logiciels de suivi de consommation, logiciels de STD...
- Moe : Coût de maîtrise d'œuvre (ex : contrats de performance énergétique)

Projet 2:



- **Projet national porté par la DGOS et le CNSA et orchestré par l'ANAP**

- **Dossiers déposés fin 2021 et nomination des lauréats début 2022**

- **Objectifs :**

- Accompagner la transition énergétique des établissements de santé

- **Périmètre :**

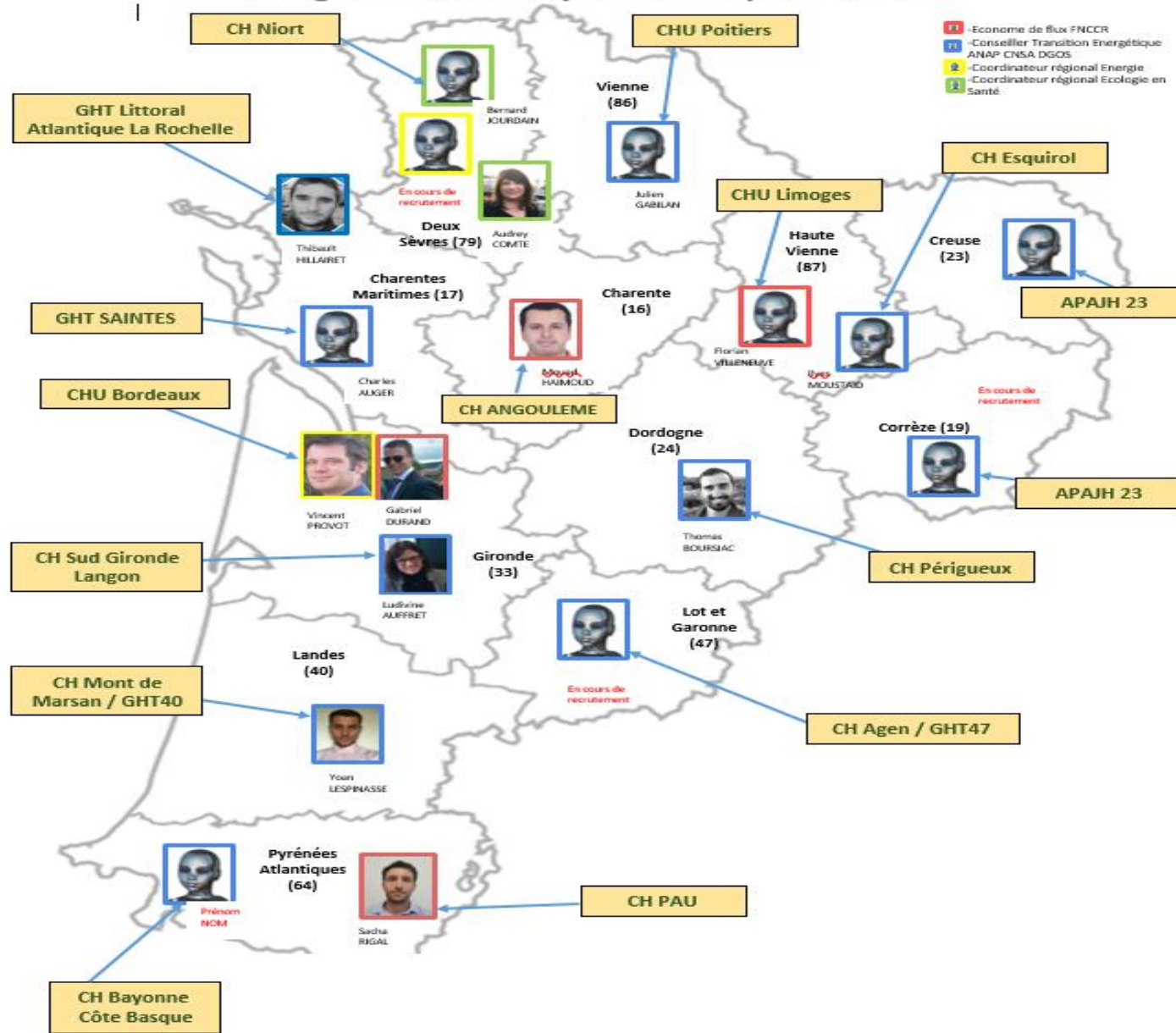
- Les établissements **sanitaires et médico sociaux de santé public, privé**

- **Moyens :**

- **10 Millions d'Euros par an pendant 4 ans au niveau national**

Pas d'aides aux études

Cartographie ETE : CTEES & Économés de flux
En Région Nouvelle Aquitaine – Septembre 2022



La démarche ETE
Efficacité et **T**ransition **E**nergétique en Santé

Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine

Questions ?



Efficacité **T**ransition
Energétique en Santé

*Pays de la Loire
Nouvelle aquitaine*

Echanges